



Communiqué de presse – Paris, le 21 août 2019

Fédération Française d'Addictologie

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

Agnès Buzyn confirme son refus de stades alcoolisés

Au micro de RMC – Radio Monte-Carlo le 21 août 2019, la Ministre de la Santé a confirmé qu'elle était **fermement opposée à un nouveau grignotage de la loi Evin**, appelé par euphémisme "assouplissement" par les alcooliers et leurs alliés parlementaires, dont les 105 députés LREM qui appelaient à un nouveau recul de la santé publique sous le prétexte fallacieux de soutenir le sport.

La Fédération Française d'Addictologie (FFA) et l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA, membre fondateur de la FFA) ont mené le combat au cœur de l'été pour éviter que le sport ne soit pris en otage pour le plus grand profit des alcooliers, et en premier lieu les industriels de la bière. Car les **arguments avancés** par les alcooliers étaient **incohérents** :

- Au prétexte de la consommation d'alcool par une petite minorité dans les tribunes VIP, les parlementaires prétendaient généraliser la vente et la consommation d'alcool dans tous les stades et toutes les compétitions, et cela **au nom de la justice sociale**. Totalement indécent !

- Les mêmes parlementaires qui constataient des contournements illégaux de la loi actuelle (vente en dehors des dérogations légales dans certains clubs) proposaient **de modifier la loi plutôt que de l'appliquer**. Ils proposaient ainsi de récompenser l'incivisme.

Mais surtout, les promoteurs de cette proposition évitent les sujets embarrassants : **l'incitation générale à la consommation** d'alcool qui en découlerait, notamment chez les jeunes, et les risques bien réels de **favoriser les violences et le hooliganisme**. Et ils avancent masqués car leur véritable objectif est la fin de l'interdiction du sponsoring sportif par les alcooliers en vue de la Coupe du monde de Rugby en 2023 et des Jeux Olympiques en 2024.

Fédération Française d'Addictologie

c/o ANPAA, 20, rue Saint-Fiacre, F-75002 Paris – www.addictologie.org – @FFAddictologie

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

20, rue Saint-Fiacre, F-75002 Paris – www.anpaa.asso.fr – @anpaa_asso

Comme la Ministre de la Santé, nous demandons que **soit mis fin aux "privilèges"** des spectateurs VIP, car on peut supposer qu'ils sont capables de regarder deux heures de compétitions sans boire d'alcool.

Même si nul ne doute que ce puissant lobby reviendra à la charge, la FFA et l'ANPAA sont fiers d'avoir mené et gagné cette bataille majeure pour la santé publique.

Contacts Presse

Pr Amine BENYAMINA, Président de la FFA – ffa@larbredecomm.fr

Dr Bernard BASSET, Vice-président de l'ANPAA – comm@anpaa.asso.fr

La FFA réunit la plupart des associations professionnelles intervenant dans les champs des addictions

Addictolib - Alliance contre le Tabac - Alcool Assistance - Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie - Association des Structures Publiques de Soins en Addictologie - Autosupport des Usagers de Drogues - Collège Professionnel des Acteurs de l'Addictologie Hospitalière - Collège Universitaire National des Enseignants d'Addictologie - Coordination Nationale des Réseaux de Microstructures - ELSA France - Fédération Nationale des Etablissements de Soins et d'Accompagnement en Addictologie - Groupe d'Etude, de Recherche en Toxicomanie en Milieu Carcéral - Institut de Recherche et d'Enseignement des Maladies Addictives - Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions - SAFE - Société d'Addictologie Francophone - Société Française d'Alcoolologie - Société Francophone de Tabacologie - SOS Addictions

Fédération Française d'Addictologie

c/o ANPAA, 20, rue Saint-Fiacre, F-75002 Paris – www.addictologie.org – @FFAddictologie

Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie

20, rue Saint-Fiacre, F-75002 Paris – www.anpaa.asso.fr – @anpaa_asso